Antoine Bernard Machureau des Roziers

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1675

Né à Commarin (Côte d'Or) , le 1623

Mort à Semarey (id.) , le 30 Nov 1703

Ancien maître d'hôtel de Turenne

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir : Cloyseault : Ménologe, p. 273.

MM. 610 , **page** 169 , **N°** 822

Le conf. Bernard Mathureau, dit des Roziers

Né à Commarain en Bourgogne 52 ans (Côte d'or)

Fils de Louis Mathureau, maître charpentier à Dijon et Anne Tartaret

Humanités N'a pas fait d'étude et ne prétend pas entrer dans les ordres. A été 15 ans au service de M. le grand maréchal de Turenne en qualité de son maître d'hôtel

Entré à Paris le 5 , vêtu le 10 Nov 1675

Pension :

Le Confrère Antoine Bernard Machureau des Roziers

M. M. 610, p. 85, N 822 =

Antoine Bernard Machureau, dit des Roziers, 52 ans, né à Commar-in en Bourgogne, diocèse d'Autun, fils de Louis Machureau, maître charpentier à Dijon et de Anne Tantaret
entré le 5, vêtu le 10 Novembre 1675
Il n'a pas d'études et ne prétend pas d'entrer jamais dans les ordres. Il a été quinze années au service de Mr le Grand Maréchal de Turenne en qualité de son maître d'hôtel.

M. M. 607, 3e catalogue, N 1222 =

Antoine Bernard Machureau des Roziers, du diocèse de Dijon, entré en 1675
mort en 1703

Nécrologe = Le Confrère Bernard des Roziers mort auprès de Dijon le 30 Nov. 1703 à 80 ans.

Cloyseault = Ménologe, p 275-278 =

Le confrère Bernard des Roziers était fils d'un riche paysan (Non ?) du village de Semarey (Non ?) auprès de Dijon. Il en sortit à l'âge de 15 ou 16 ans pour venir dans cette ville chercher quelque condition. On eut besoin dans ce temps d'un domestique dans la maison de l'Oratoire; on le prit pour y servir. Après y avoir demeuré qqs années, son bon naturel et son inclination pour la piété lui firent demander d'être frère de l'Oratoire. On le reçut selon qu'il le souhaitait. Il avait beaucoup de conduite et d'intelligence pour les affaires temporelles et pour le ménage dont il s'aperçut facilement. Au bout de quelques temps, les premières pensées

qui l'avaient fait sortir de son village pour venir à Dijon afin de se pousser dans le monde et d'y faire fortune, lui revinrent dans l'esprit et, le démon se mêlant de la partie, lui représentant que restant dans l'Oratoire, il ne serait jamais plus que ce qu'il était, lui donnèrent insensiblement du dégoût pour sa vocation et à la fin la lui firent quitter pour aller à Paris chercher fortune. M. le Maréchal de Turenne le prit pour son maître d'hôtel. Il se comporta avec tant de sagesse, de fidélité et de prudence que ledit seigneur le prit en affection et le voulut garder toute sa vie. Il lui donna de gros appointements, de sorte qu'en 25 ou 30 ans qu'il le servit, il amassa beaucoup de bien. Mais, comme les biens de ce monde sont d'une nature à ne pouvoir contenter le cœur de l'homme et que souvent, lorsqu'on les possède, on les méprise, après la mort de Mr de Turenne, se voyant avancé en âge, il commença à se repentir de la fausse démarche qu'il avait faite et, se souvenant du dessein que son maître avait pris de se retirer dans la maison de l'Institution de Paris pour y passer le reste de ses jours, après la campagne où il fut malheureusement tué, il crut qu'il ne pouvait pas mieux faire que de l'imiter pour réparer sa faute et se préparer à la mort. Il alla donc trouver le Père Général, Abel Louis de Ste Marthe, pour lui faire part de son dessein de rentrer dans l'Oratoire et lui demanda par grâce spéciale de le recevoir au nombre des confrères pour toute sa vie. En même temps il lui découvrit la pensée qu'il avait de disposer de ses épargnes, d'en donner une partie à l'Oratoire de Paris en reconnaissance de la grâce qu'on lui accordait, une autre partie à l'Oratoire de Dijon où il avait eu le bonheur d'être premièrement reçu dans la Congrégation, afin d'y fonder une messe perpétuelle pour le ~~ap~~ repos de l'âme de son bon maître, Mr le Maréchal de Turenne et la 3e à ses pauvres parents. Il demanda seulement qu'on lui en payât la rente viagère pendant sa vie, ce que le Père Général lui accorda entièrement.

Après son institution, il demeura dans la maison de l'Oratoire de la rue St Honoré où il rendit de grands services par le soin qu'il prit de la dépense. Ensuite il vint à Dijon, où il n'en rendit pas moins par les ornements qu'il fit à la sacristie. Quoiqu'il eût de grands revenus et qu'il fût confrère, il n'oublia jamais sa première condition, ni la bassesse de sa naissance.

Il fut toujours très humble et fort respectueux envers les prêtres et fort honnête et sociable envers les frères. En toutes occasions il voulait être le dernier et il se regardait toujours comme le plus méprisable de tous. Presque tout son temps se passait ou à prier Dieu ou à travailler à la sacristie. Il avait quantité de

prières vocales et de pratiques de dévotion qui l'occupaient une bonne partie de la journée. Il répandit la piété par ses exemples et par ses discours parmi ses parents : ses frères et ses soeurs s'adonnèrent à la dévotion, fréquentèrent les sacrements et devinrent dans la paroisse des personnes d'une édification singulière.
Il mit ses neveux et ses nièces dans des pensions pour leur donner une bonne éducation et en faire des véritables héritiers et il les éleva avec tant de soin que maintenant ce sont les personnes les plus distinguées de tout leur quartier ; de sorte que les biens temporels qu'il leur a donnés, sont les moindres avantages qu'ils ont reçus de lui. La probité, la bonne conduite et la piété les distinguent beaucoup mieux que toutes leurs terres et leurs domaines.

Les étant allé voir pendant les vacances, il y mourut, après avoir reçu les derniers sacrements avec beaucoup d'édification, le 30 Nov 1703. à Sémarey.